

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00633

Numéro SIREN : 487 695 983

Nom ou dénomination : 3IDM

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2018 sous le numéro de dépôt B2018/001710

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE CHARTRES

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/001710**
n° de gestion : **2005B00633**
n° SIREN : **487 695 983 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 08/06/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

3IDM - Société par actions simplifiée
2 rue de la Gare 28120 Bailleau-le-pin -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



417439

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	934	934			201	0,02
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	47 359	38 409	8 951	0,68	12 130	1,04
Immobilisations en cours	3 833		3 833	0,29		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	52 127	39 343	12 784	0,97	12 331	1,05
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	60		60	0,00	3 370	0,29
Clients et comptes rattachés	573 399	14 555	558 844	42,45	654 057	55,90
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	144		144	0,01	220	0,02
Personnel	225		225	0,02		
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices	5 375		5 375	0,41		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	48 637		48 637	3,69	55 895	4,78
Autres	11 269		11 269	0,86	6 045	0,52
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	601 499		601 499	45,69	359 647	30,74
Charges constatées d'avance	77 673		77 673	5,90	78 455	6,71
TOTAL (II)	1 318 281	14 555	1 303 726	99,03	1 157 688	98,95
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 370 408	53 898	1 316 510	100,00	1 170 019	100,00

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	0,61	0,68
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles	0,06	0,07
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	239 275	198 054
	18,17	16,93
Résultat de l'exercice	16 280	41 221
	1,24	3,52
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	264 356	248 075
	20,08	21,20
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	4 294	7 215
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	707 804	578 433
Dettes fiscales et sociales	0,33	0,62
. Personnel	18 346	17 625
. Organismes sociaux	68 747	51 485
. Etat, impôts sur les bénéfices	5,22	4,40
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		6 369
. Etat, obligations cautionnées	65 862	78 744
. Autres impôts, taxes et assimilés	5,00	6,73
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 454	4 008
Autres dettes	0,41	0,34
Instruments de trésorerie	14 311	13 082
Produits constatés d'avance	1,09	1,12
TOTAL (IV)	1 052 154	921 943
	79,92	78,80
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF (I à V)	1 316 510	1 170 019
	100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	1 320 753	2 071	1 322 823	58,78	960 923	49,01	361 900	37,66	
Production vendue biens									
Production vendue services	910 672	17 081	927 752	41,22	999 787	50,99	-72 035	-7,20	
Chiffres d'Affaires Nets	2 231 424	19 151	2 250 576	100,00	1 960 710	100,00	289 866	14,78	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			28 689	1,27	25 749	1,31	2 940	11,42	
Autres produits			10	0,00	6	0,00	4	66,67	
Total des produits d'exploitation (I)			2 279 275	101,28	1 986 464	101,31	292 811	14,74	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			728 129	32,35	537 584	27,42	190 545	35,44	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			1 045 820	46,47	1 024 397	52,25	21 423	2,09	
Impôts, taxes et versements assimilés			6 496	0,29	5 621	0,29	875	15,57	
Salaires et traitements			322 071	14,31	242 863	12,39	79 208	32,61	
Charges sociales			123 725	5,50	98 658	5,03	25 067	25,41	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 251	0,41	10 916	0,56	-1 665	-15,24	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			13 700	0,61	1 409	0,07	12 291	872,32	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			10 208	0,45	18 357	0,94	-8 149	-44,38	
Total des charges d'exploitation (II)			2 259 400	100,39	1 939 805	98,93	319 595	18,48	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			19 875	0,88	46 659	2,38	-26 784	-57,39	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances					9 313	0,47	-9 313	-100,00	
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change			26	0,00			26	N/S	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			26	0,00	9 313	0,47	-9 287	-99,71	
Dotations financières aux amortissements et provisions					138	0,01	-138	-100,00	
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)					138	0,01	-138	-100,00	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			26	0,00	9 175	0,47	-9 149	-99,71	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			19 901	0,88	55 834	2,85	-35 933	-64,35	

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	329	0,01	697	0,04	-368	-52,79
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	329	0,01	697	0,04	-368	-52,79
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	545	0,02	3 020	0,15	-2 475	-81,94
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	545	0,02	3 020	0,15	-2 475	-81,94
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-216	-0,00	-2 323	-0,11	2 107	90,70
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	3 405	0,15	12 290	0,63	-8 885	-72,28
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 279 630	101,29	1 996 474	101,82	283 156	14,18
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 263 349	100,57	1 955 253	99,72	308 096	15,76
RÉSULTAT NET	16 280	0,72	41 221	2,10	-24 941	-60,50
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 316 509,67 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 16 280,30 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/04/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A L'ORIGINAL

Yfn yk
vn

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

JFN

VW 46

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 52 127

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 710		1 776	934
Immobilisations corporelles	46 481	5 871	4 992	51 193
Immobilisations financières				
TOTAL	49 191	5 871	6 769	52 127

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 39 343

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 510	201	1 776	934
Immobilisations corporelles	34 351	9 050	4 992	38 409
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	36 861	9 251	6 769	39 343

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	934	934	0	1 ans
Mat.bureau & informatique	45 031	36 081	8 951	3 ans
Mobilier	2 328	2 328	0	5 ans
Immo.corporel. en cours	3 833	0	3 833	Non amortiss.
TOTAL	52 127	39 343	12 784	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2018

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2 - Etat des créances = 716 722

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	716 722	716 722	
TOTAL	716 722	716 722	

3.3 - Provisions pour dépréciation = 14 555

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	11 054				14 555
Comptes financiers					
Total	11 054				14 555

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 177 003

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	165 734
Autres créances	11 269
Disponibilités	
TOTAL	177 003

3.5 - Charges constatées d'avance = 77 673

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Handwritten signatures and initials: JFM, VAI, YH

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 8 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 1 047 860

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	707 804			
Dettes fiscales & sociales	158 408			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	14 311			
Produits constatés d'avance	167 337			
TOTAL	1 047 860			

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 58 906

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	27 113
Dettes fiscales & sociales	31 793
Autres dettes	
TOTAL	58 906

4.4 - Produits constatés d'avance = 167 337

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 250 576**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 322 823	58,78 %
Prestations de services	903 432	40,14 %
Produits des activités annexes	24 320	1,08 %
TOTAL	2 250 576	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 3 405

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	19 875		19 875
Résultat financier	26		26
Résultat exceptionnel	-216		-216
Participation des salariés			
TOTAL	19 685	3 405	16 280

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 18/04/2018

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

3IDM
Société par actions simplifiées
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2, Rue de la Gare
28120 BAILLEAU LE PIN
RCS Chartres 487 695 983



RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 AVRIL 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans les comptes annuels qui vous ont été remis.

L'exercice social clos le 30/09/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 316 509,67 euros.

Notre chiffre d'affaires s'est élevé à 2 250 576 euros contre 1 960 710 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 14,78 %

Le résultat net comptable est un bénéfice de 16 280,30 euros.

VN 44 JF1 GF

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice en cours, nous envisageons de consolider notre croissance et d'améliorer la marge commerciale grâce aux efforts consentis les années passées.

Nous espérons que les différentes actions engagées permettront d'améliorer nos résultats, mais la prudence s'impose.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 30 septembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société a poursuivi au cours de l'exercice ses activités de recherche et de développement.

VN 44 61F

EXAMEN DES COMPTES -RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Compte de résultat

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Comme indiqué précédemment, notre chiffre d'affaires s'est élevé à 2 250 576 euros contre 1 960 710 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 14,78 %

Le total des charges extérieures et autres charges externes ressort à 1 045 820 euros contre 1 024 397 euros l'année précédente.

Les impôts, taxes et versements assimilés sont évaluées à 6 496 euros contre 5 621 euros l'année précédente.

Et les traitements et salaires sont de 322 071 euros, contre 242 863 l'année précédente.

Les charges sociales sont de 123 725 euros contre 98 658 euros l'année passée.

La dotation aux amortissements est de 9 251 euros.

Le résultat d'exploitation est de 19 875 euros contre 46 659 euros l'année passée

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 26 euro, s'établi à 19 901 euros contre 55 834 euros l'année précédente.

Après prise en compte :

- D'un résultat exceptionnel de – 216 euros
- D'un impôt sur les sociétés de 3 405 euros.

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice de 16 280 euros

VN JFN
y/g GF

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de 16 280,30 euros.

Nous proposerons à l'assemblée générale l'affectation de l'exercice de la manière suivante :

- Imputation au poste « Report à Nouveau » 16 280,30 euros

Soit un total du poste « Report à Nouveau » après affectation égal à 255 555,64 et un montant des capitaux propres égal à 264 356 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des exercices précédents.

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

Conventions de l'article L227-10 du code de commerce

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Il est précisé que les conventions conclues au cours de l'exercice précédent se sont poursuivies

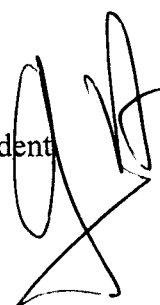
Administration et contrôle de la société

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président, quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le président



JFA

VN

YU

*Certifié
à l'original conforme*

3IDM
Société par actions simplifiées
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2, Rue de la Gare
28120 BAILLEAU LE PIN
RCS Chartres 487 695 983

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 AVRIL 2018**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, lesquels font apparaître un bénéfice de 16 280,30 euros

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Imputation au poste « Report à Nouveau » 16 280,30 euros

Soit un total du poste « Report à Nouveau » après affectation égal à 255 555,64 euros et un montant des capitaux propres égal à 264 356 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des exercices précédents.

*DFN
VN 46 GF*

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale entérine la rémunération brute versée à Monsieur Gilles FERRE, en sa qualité de Président, au titre de l'exercice clos au 30/09/2017 à savoir 55 017,03 euros.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération brute de Monsieur Gilles FERRE, en sa qualité de Président, au titre de l'exercice 2018 à savoir la même rémunération que pour l'année 2017 soit 55 017,03 euros.

VFH
GF

VN
y6

*Certifié conforme
à l'original*

3IDM
Société par actions simplifiées
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2, Rue de la Gare
28120 BAILLEAU LE PIN
RCS Chartres 487 695 983

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 AVRIL 2018**

L'an 2018,
Le 17 avril,
A 18 heures 30,

Les actionnaires de la société 3IDM, société par actions simplifiées au capital de 8 000 euros, divisé en 400 actions de 20 euros chacune de valeur nominale, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les actionnaires, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés, représentent 400 actions sur les actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée est présidée par M. Gilles FERRE, en sa qualité de Président de la société.

Monsieur Gilles FERRE, et Monsieur Yannick GAY, actionnaire représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction sont appelés comme scrutateurs.

M Jean-François MOULLIN est désigné comme secrétaire.

En conséquence, l'Assemblée générale, réunissant le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Les justificatifs de convocations régulières des actionnaires
- La feuille de présence et la liste des actionnaires
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2017.

*JFN
VN 49 GF*

- Le rapport de gestion du Président
- Un exemplaire des statuts de la Société
- Le texte de résolutions soumises au vote de l'Assemblée

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Président
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017 et quitus du Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des charges non déductibles
- Rémunération du président pour l'exercice 2017
- Fixation de la rémunération pour l'exercice 2018
- Questions diverses

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, lesquels font apparaître un bénéfice de 16 280,30 euros

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2017

JFM
VW 44 GF

Cette résolution est adoptée par :

400 voix ayant voté pour,
00 voix ayant voté contre,
00 voix s'étant abstenues.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Imputation au poste « Report à Nouveau » 16 280,30 euros

Soit un total du poste « Report à Nouveau » après affectation égal à 255 555,64 euros et un montant des capitaux propres égal à 264 356 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des exercices précédents.

Cette résolution est adoptée par :

400 voix ayant voté pour,
00 voix ayant voté contre,
00 voix s'étant abstenues.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale entérine la rémunération brute versée à Monsieur Gilles FERRE, en sa qualité de Président, au titre de l'exercice clos au 30/09/2017 à savoir 55 017,03 euros.

Conformément à la Loi, Monsieur Gilles FERRE n'a pas pris part au vote.

Cette résolution est adoptée par :

400 voix ayant voté pour,
00 voix ayant voté contre,
00 voix s'étant abstenues.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération brute de Monsieur Gilles FERRE, en sa qualité de Président, au titre de l'exercice 2018 à savoir la même rémunération que pour l'année 2017 soit 55 017,03 euros.

JFR
GF
voté 44

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et les actionnaires ou leurs mandataires.

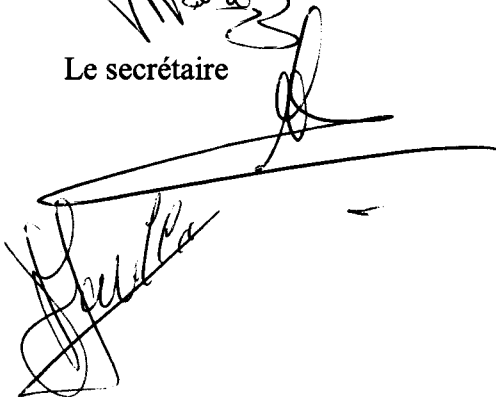
Le Président



Les scrutateurs



Le secrétaire



dfn
v'n 44

3IDM
Société par actions simplifiées
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2, Rue de la Gare
28120 BAILLEAU LE PIN
RCS Chartres 487 695 983

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 AVRIL 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 16 280,30 de l'exercice de la manière suivante :

- Imputation au poste « Report à Nouveau » 16 280,30 euros

Soit un total du poste « Report à Nouveau » après affectation égal à 255 555,64 euros et un montant des capitaux propres égal à 264 356 euros

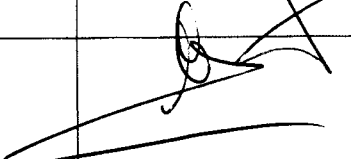
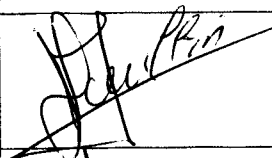
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des exercices précédents.

VW 44 JF n CTF

3IDM
Société par actions simplifiées
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 2, Rue de la Gare
28120 BAILLEAU LE PIN
RCS Chartres 487 695 983

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 AVRIL 2018

FEUILLE DE PRESENCE

NOM	SIGNATURE
M. Gilles FERRE, Titulaire de 100 actions	
M. Yannick GAY, Titulaire de 100 actions	
M. Jean-François MOULLIN, Titulaire de 100 actions	
M. Vincent NORAZ, Titulaire de 100 actions	

Certifie sincère et véritable la présente feuille de présence. Les associés présents totalisent 400 actions sur les 400 actions ayant droit de vote.

Le président



JFA
VN
44